

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

FOURNISSEURS, PRESTATAIRES, CANDIDATS, PERSONNEL EXTERNE

Andbank Monaco SAM (ci-après « la Banque »), dont le siège social est situé en Principauté de Monaco (98000), 1 Avenue des Citronniers, traite des données à caractère personnel relatives aux personnes physiques intervenant dans le cadre de ses relations avec des fournisseurs, prestataires de services, conseils, sous-traitants et autres partenaires professionnels, ainsi qu'aux candidats à un emploi et au personnel externe.

La présente notice d'information a pour objet de vous informer sur la manière dont la Banque collecte, utilise, conserve, partage et protège vos données à caractère personnel, lorsque vous intervenez, directement ou pour le compte d'une personne morale, dans le cadre d'une relation existante ou envisagée avec la Banque, ainsi que sur les droits dont vous disposez, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Cette notice concerne notamment les fournisseurs ou prestataires personnes physiques, les dirigeants, représentants légaux, mandataires, interlocuteurs commerciaux, salariés, consultants, techniciens ou autres personnes intervenant pour le compte d'un fournisseur ou prestataire de la Banque.

Cette notice concerne également les candidats à un emploi, dans le cadre du processus de recrutement, et le personnel externe, tel que les intérimaires.

Au titre des traitements visés par la présente notice, la Banque agit en qualité de responsable du traitement, c'est-à-dire qu'elle détermine les finalités et les moyens des traitements de données personnelles qu'elle met en œuvre.

1. Cadre juridique applicable

La Banque traite vos données personnelles dans le respect de la réglementation monégasque applicable, et notamment :

- De la loi n° 1.565 du 3 décembre 2024 relative à la protection des données personnelles ;
- De l'Ordonnance Souveraine n° 11.327 du 10 juillet 2025 portant application de la loi n°1.565 ;
- Ainsi que, le cas échéant, de tout autre texte applicable en matière de protection des données personnelles.

L'Autorité de Protection des Données Personnelles (l'« APDP ») est l'autorité indépendante compétente chargée de veiller au respect de ces dispositions en Principauté de Monaco.

Le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) peut également trouver à s'appliquer lorsque les conditions prévues par son champ d'application territorial sont réunies, notamment lorsque les activités de traitement sont liées à l'offre de biens ou de services à des personnes se trouvant sur le territoire de l'Union Européenne.

2. Catégories de données personnelles

Selon la nature de la relation, des prestations réalisées et des accès accordés, la Banque peut être amenée à traiter notamment les catégories de données suivantes :

- Données d'identification et de contact : par exemple nom, prénom, société d'appartenance, adresse professionnelle, adresse électronique ;
- Données relatives à votre activité professionnelle : par exemple fonction, responsabilités, certifications ou compétences nécessaires à la réalisation de la prestation ;
- Données relatives à la relation contractuelle et administrative : par exemple correspondances et échanges professionnels, documents contractuels, bons de commande, factures ;
- Données relatives à votre candidature : par exemple curriculum vitae, lettre de motivation, prétentions salariales, diplômes et formations ;
- Données relatives à l'honorabilité et aux obligations déontologiques du candidat ou personnel externe : par exemple extrait de casier judiciaire ou document équivalent ;
- Données relatives à la conformité et à l'évaluation du prestataire : par exemple informations nécessaires aux contrôles préalables ou périodiques, à l'identification et à la gestion des conflits d'intérêts, à l'évaluation des risques ;
- Données relatives aux accès et à la sécurité des locaux : par exemple informations nécessaires à la délivrance et à la gestion des badges ;
- Données techniques et de connexion : par exemple identifiants professionnels, adresse IP, journaux de connexion ;
- Données relatives à la sécurité et aux incidents : par exemple informations relatives aux interventions techniques, incidents, anomalies ;
- Données relatives aux obligations légales et réglementaires : informations requises pour satisfaire aux obligations en matière sociale, fiscale, prudentielle, de conformité, de sécurité ou de prévention des risques.

La Banque collecte principalement ces données directement auprès de vous.

Dans le cadre d'un recrutement, elle peut également recevoir certaines données par l'intermédiaire d'un cabinet de recrutement, d'une agence d'intérim, du Service de l'Emploi, de sites d'offres d'emploi ou de réseaux sociaux professionnels, d'un collaborateur ou de tout autre tiers autorisé.

S'agissant des personnes intervenant pour le compte d'un fournisseur ou d'un prestataire, les données peuvent être communiquées par leur employeur ou par la société qu'elles représentent, ou être collectées auprès de sources accessibles au public (registres officiels, sites Internet) et de bases de données spécialisées.

La nature des données effectivement traitées dépend de la prestation concernée. Ainsi, les données traitées concernant un intervenant chargé de l'entretien des locaux ne sont pas nécessairement les mêmes que celles traitées concernant un prestataire informatique disposant d'un accès aux systèmes d'information de la Banque.

La Banque n'a pas vocation à collecter des catégories particulières de données personnelles vous concernant, sauf lorsque leur traitement est strictement nécessaire et autorisé par la réglementation applicable.

Les données dont la communication est requise par la réglementation ou nécessaire à la conclusion ou à l'exécution du contrat, ou à l'examen d'une candidature, présentent un caractère obligatoire ; à défaut, la Banque pourrait ne pas être en mesure d'entrer ou de poursuivre la relation, ou d'examiner la candidature. Le caractère facultatif de certaines données vous est signalé lors de leur collecte.

3. Finalités des traitements

La Banque traite vos données personnelles pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, notamment pour :

- L'identification, la sélection, l'évaluation et le référencement des fournisseurs et prestataires ;
- La préparation, la négociation, la conclusion et la gestion des contrats, commandes et prestations ;
- La gestion administrative, comptable et financière de la relation, notamment le traitement des factures et des paiements ;
- La gestion des contacts et échanges professionnels ;
- Le suivi et l'évaluation de la qualité et de la bonne exécution des prestations ;
- La gestion des accès aux locaux, équipements, outils et systèmes d'information de la Banque ;
- La gestion des habilitations et la traçabilité des actions réalisées sur les systèmes d'information ;
- La sécurité des personnes, des locaux, des biens, des informations et des systèmes ;
- La gestion des risques liés aux fournisseurs et prestataires, notamment les risques opérationnels, de sécurité, de continuité d'activité, de concentration ou liés aux technologies de l'information et de la communication ;
- La gestion et le suivi des prestataires de services TIC et, le cas échéant, le respect des obligations applicables en matière de résilience opérationnelle numérique ;
- La réalisation de contrôles préalables ou périodiques, d'audits et d'évaluations nécessaires au suivi de la relation ;
- La prévention et la gestion des conflits d'intérêts, de la fraude et des autres risques de conformité ;
- La gestion des incidents, réclamations, contentieux et litiges ;
- Le respect des obligations légales, réglementaires, prudentielles, comptables, fiscales, de contrôle interne, de conformité et de sécurité applicables à la Banque ;
- La réception, l'enregistrement, l'examen des candidatures et la constitution d'une CV-thèque ;
- L'organisation des entretiens, l'évaluation des compétences et aptitudes des candidats, la vérification des références et la communication avec les candidats ;
- Le respect des engagements contractuels de la Banque envers les cabinets de recrutement, notamment le suivi des candidats présentés aux fins de la facturation des honoraires dus en cas d'embauche ultérieure ;
- La gestion des missions du personnel externe (accueil, accès, suivi des missions) ;
- La constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- La conservation et l'archivage.

4. Bases juridiques des traitements

La Banque ne traite vos données à caractère personnel que lorsqu'au moins une base juridique précisée ci-dessous le permet, conformément à la législation applicable.

Selon les cas, les traitements mis en œuvre peuvent être fondés sur l'une des bases juridiques suivantes :

- Exécution du contrat ou de mesures pré-contractuelles ;
- Respect d'une obligation légale ou réglementaire ;
- Intérêt légitime poursuivi par la Banque, sous réserve que ne prévalent pas vos intérêts ou vos droits et libertés fondamentaux ;
- Consentement donné ;
- Sauvegarde de vos intérêts vitaux ou de ceux d'une autre personne physique, dans les cas exceptionnels où ce fondement trouverait à s'appliquer.

La Banque s'appuie principalement sur les bases juridiques suivantes :

- Exécution de la relation contractuelle ou de mesures pré-contractuelles ;
- Respect de ses obligations légales et réglementaires ;
- Intérêt légitime (notamment : gestion des relations avec les fournisseurs et prestataires, sécurité des personnes, des locaux et des systèmes, prévention de la fraude et des conflits d'intérêts, constitution d'un vivier de candidatures, constatation, exercice ou défense de droits en justice).

Le recours au consentement intervient lorsque ce fondement est requis ou approprié au regard du traitement concerné et peut être retiré à tout moment.

5. Communication des données personnelles

La Banque peut être amenée, dans la limite de ce qui est nécessaire, à communiquer certaines de vos données personnelles, notamment :

- Aux départements internes habilités de la Banque, selon leurs attributions ;
- Au sein du Groupe, lorsque cette communication est nécessaire à la gestion de la relation, à l'organisation des fonctions supports, à la gestion des fournisseurs, à la sécurité, au contrôle interne, à la gestion consolidée des risques ou au respect d'obligations légales ou réglementaires ou encore au recrutement ;
- À d'autres fournisseurs, prestataires ou partenaires intervenant pour le compte de la Banque lorsqu'une telle communication est nécessaire à l'exécution ou au suivi de la prestation ;
- Aux cabinets de recrutement et agences d'emploi temporaire, dans le cadre d'un processus de recrutement ou d'une mission d'intérim ;
- À des conseils externes, auditeurs, experts ou autres professionnels habilités, lorsque leur intervention est nécessaire ;
- Aux autorités administratives, réglementaires, prudentielles, fiscales, de contrôle ou judiciaires, lorsque la loi, la réglementation ou une demande juridiquement fondée impose ou autorise cette communication et dans le cadre exclusif des missions qui leur sont légalement conférées.

La Banque veille à ce que toute communication de données soit justifiée, proportionnée et encadrée conformément à la réglementation applicable.

6. Transferts de données hors de la Principauté de Monaco

Des données personnelles peuvent être transférées hors de la Principauté de Monaco lorsque le pays, territoire ou organisation internationale destinataire assure un niveau de protection adéquat au sens de la réglementation applicable.

En l'absence d'un niveau de protection adéquat, un transfert ne peut intervenir que si des garanties appropriées sont mises en place ou si une dérogation prévue par la réglementation trouve à s'appliquer.

Selon les cas, ces garanties peuvent notamment résulter :

- De clauses contractuelles types approuvées ;
- De règles d'entreprise contraignantes ;
- D'un code de conduite ou d'un mécanisme de certification assorti d'engagements opposables ;
- Ou de toute autre garantie admise par la réglementation applicable.

Lorsque cela est requis, la Banque accomplit les formalités ou démarches applicables auprès de l'Autorité de Protection des Données Personnelles. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur les garanties mises en œuvre, ou une copie de celles-ci, en contactant le Délégué à la Protection des Données.

A titre d'exemple, au sein du Groupe, les entités pouvant recevoir des données sont établies en Espagne et en Principauté d'Andorre, ces deux pays présentant un niveau de protection adéquat.

7. Durée de conservation des données personnelles

Vos données à caractère personnel sont conservées pendant une période n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

La Banque détermine les durées de conservation applicables en tenant compte notamment :

- De la finalité du traitement ;
- De la nature des données concernées ;
- Des obligations légales, réglementaires, prudentielles, comptables, fiscales ou probatoires applicables ;
- Des délais de prescription applicables ;
- Et, le cas échéant, des besoins liés à la gestion des contentieux, contrôles, audits ou enquêtes.

À l'issue de la période de conservation active, les données personnelles peuvent, selon les cas, être archivées pour répondre à une obligation légale, réglementaire, probatoire ou contentieuse, ou être supprimées ou détruites de manière sécurisée.

À titre indicatif, et sous réserve de durées plus longues imposées par la réglementation ou justifiées par une procédure en cours, les principales durées de conservation sont les suivantes :

- Données relatives à la relation avec les fournisseurs et prestataires : cinq (5) ans à compter du terme de la prestation ;
- Pièces comptables et justificatifs (bons de commande, factures) : dix (10) ans ;
- Données de candidature d'un candidat non retenu : suppression à l'issue du processus de recrutement, sauf conservation dans le vivier de candidatures dans les conditions décrites ci-dessous ;

Lorsqu'une candidature spontanée est reçue ou lorsqu'un candidat n'est pas retenu à la suite de la parution d'une offre, la Banque est susceptible de conserver les données de candidature de la personne concernée dans le cadre de la constitution d'un vivier de candidatures (ou « CV-thèque »), pour étudier le profil du candidat selon les éventuelles opportunités futures, pendant une durée maximale d'un an à compter du dernier contact, sauf opposition de sa part.

La conservation des données est effectuée conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et, le cas échéant, conformément aux obligations contractuelles liant la Banque à ses cabinets de recrutement.

8. Vos droits

Conformément aux dispositions réglementaires applicables en matière de protection des données personnelles, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès à vos données : vous êtes en droit d'obtenir la confirmation que des données personnelles vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, y accéder et en obtenir une copie ;
- Droit de rectification de vos données : il vous est possible de demander la rectification de données inexactes, incomplètes ou non à jour ;
- Droit d'opposition : vous pouvez vous opposer à tout moment, sans frais et sans avoir à vous justifier, au traitement de vos données à des fins de prospection commerciale, y compris au profilage lié à cette prospection. Vous pouvez également vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement fondé sur l'intérêt légitime de la Banque, sauf si celle-ci démontre l'existence de motifs légitimes et impérieux qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- Droit à l'effacement : vous pouvez demander l'effacement de vos données personnelles dans les cas prévus par la réglementation applicable, notamment lorsque ces données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées, lorsque vous retirez votre consentement et qu'aucune autre base légale ne justifie la poursuite du traitement, ou lorsque le traitement est illicite. Ce droit s'exerce sous réserve des obligations légales ou réglementaires de conservation, des nécessités probatoires, de la défense de droits en justice et des autres exceptions prévues par les textes applicables ;
- Droit à la limitation du traitement : dans les cas prévus par la réglementation applicable, vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles. Lorsque ce droit s'applique, vos données ne peuvent plus faire l'objet

que des opérations autorisées par les textes applicables, pendant la durée nécessaire à l'examen de votre demande ou à la situation justifiant cette limitation ;

- Droit à la portabilité : lorsque ce droit est applicable, vous pouvez obtenir les données personnelles que vous avez fournies à la Banque dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et demander leur transmission à un autre responsable du traitement lorsque cela est techniquement possible. Ce droit s'applique aux traitements automatisés fondés sur votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat ;
- Droit de retirer votre consentement : lorsque le traitement est fondé sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment, sans que ce retrait ne compromette la licéité du traitement effectué avant celui-ci ;
- Droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée : vous avez le droit de ne pas faire l'objet d'une décision produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative, lorsque cette décision est fondée exclusivement sur un traitement automatisé de vos données personnelles, y compris le profilage. Dans ce cadre, vous pouvez demander une intervention humaine, exprimer votre point de vue et contester la décision. Ce droit ne s'applique toutefois pas lorsque la décision est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat, autorisée par une disposition légale ou repose sur votre consentement explicite, sous réserve que des garanties appropriées soient mises en place pour la protection de vos droits et libertés.

L'exercice de vos droits est gratuit. Toutefois, la Banque peut exiger le paiement de frais raisonnables tenant compte des coûts administratifs, ou refuser de donner suite, en cas de demande manifestement infondée ou abusive, notamment en raison de son caractère répétitif. Des frais raisonnables peuvent également être demandés pour toute copie supplémentaire.

Vous pouvez exercer vos droits auprès de la Banque, à l'attention du Délégué à la Protection des Données à l'adresse électronique suivante : **dpo@andbank-monaco.mc** ou par courrier postal à l'adresse du siège social.

La Banque prend toutes les mesures raisonnables pour vérifier l'identité de la personne qui présente une demande. En cas de doute raisonnable sur l'identité du demandeur, des informations complémentaires pourront être demandées. Dans cette hypothèse, le délai de réponse est suspendu jusqu'à réception des éléments nécessaires à cette vérification.

La Banque répond à toute demande d'exercice des droits dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires en cas de demande complexe ou de pluralité de demandes, sous réserve que vous en soyez informé, ainsi que des motifs de cette prolongation, dans le délai initial d'un mois.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP), autorité administrative indépendante monégasque, dont les coordonnées sont disponibles sous le lien Internet suivant : <https://apdp.mc/contact/>.

9. Sécurité

La Banque met en œuvre des mesures techniques, organisationnelles et physiques appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque et de préserver la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des données personnelles et des systèmes qui les traitent.

Ces mesures tiennent compte notamment de la nature des données traitées, des finalités poursuivies, de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, ainsi que des risques pour les droits et libertés des personnes concernées.

10. Dispositions finales

La présente notice est communiquée à titre informatif aux personnes concernées par les traitements mis en œuvre par la Banque. Elle a pour objet de satisfaire aux obligations d'information applicables en matière de protection des données personnelles et n'a pas, en elle-même, de valeur contractuelle.

La présente notice est susceptible d'être mise à jour afin de tenir compte des évolutions légales, réglementaires, organisationnelles ou opérationnelles applicables à la Banque.

La version en vigueur est celle mise à disposition par la Banque par les moyens appropriés.

Date de dernière mise à jour : octobre 2026